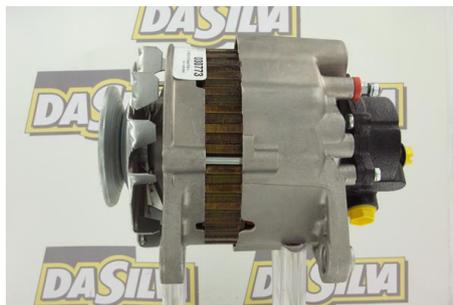


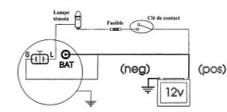
DONNEES TECHNIQUES

Courant de charge [A]	60
Type de réseau de bord	pour véhicules 12V
Type de poulie	V
Pince	M6 B+
Connectique	PLUG300

PHOTOS



BULLETIN TECHNIQUE TB-07

- La sortie "L" doit recevoir du courant. Dans le jupart des véhicules, ce courant provient de la petite lampe témoin du tableau de bord.
Un manque de courant à la sortie "L" peut provoquer ce qui suit:
- Aucune charge, les lampes témoin ne s'allument pas.
- Charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Une charge OK, mais à la fin du cycle de rotation du moteur de tours vides.
La lampe témoin peut s'allumer quand l'alternateur commence à charger.

 - La sortie "R" doit recevoir du courant de la batterie. La batterie fournit instantanément le courant qui sera utilisé ultérieurement.
Un manque de courant à cette borne peut provoquer ce qui suit:
- Surcharge ou charge nulle.
 - La borne "M6" doit recevoir du courant de la batterie. Cette borne fournit instantanément le courant qui sera utilisé dans tous les cas, que le régime de rotation soit supérieur ou inférieur à 1000 tr/min. Un manque de courant à cette borne peut causer ce qui suit:
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
- Une charge OK, mais la lampe témoin reste allumée.
- Aucune charge, la lampe témoin est allumée.
- Surcharge ou charge nulle.
 - La plupart des problèmes de l'alternateur sont causés par des batteries défectueuses ou mal câblées. Ceci est le cas si le régime de rotation est normal, que le témoin s'allume ou s'éteint, un mauvais contact dans le connecteur, (c'est à dire la fiche qui doit être maintenue à l'alternateur).
- Contrôlez ces situations afin d'éviter de nouveaux problèmes!



Bornes	
L	Trio (Lamp)
S	Sense (+)

DOCUMENTS

BT-130 Refus des carcasses alternateurs/démarrateurs

APPLICATIONS

NISSAN		
PATROL (87-97) (Y60) - 4.2 D (Y60GR)	116 ch	11.1988 > 06.1997
PICK UP (82-86) (720) - 2.3 D	69 ch	04.1983 > 03.1986
PICK UP (85-97) (D21) - 2.3 D	69 ch	09.1985 > 08.1988
PICK UP (85-97) (D21) - 2.5 D 4WD	72 ch	09.1985 > 08.1988
	75 ch	03.1986 > 08.1991
URVAN (87-97) Camionnette (E24) - 2.5 D	80 ch	12.1988 > 05.1997

 Avant montage, comparez la pièce reçue à celle d'origine afin de vérifier que la bonne pièce a été choisie et peut être montée sur le véhicule. Le non-respect de cette consigne ou des instructions de montage annule la garantie.